

## COMMUNE DE ROUSSIEUX

2026 - 006

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Délibération N° DEL 1-22032026

#### Séance du 22 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Membres en exercice : 7

Membres présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille vingt six le vingt deux mars à 14 heures 30

Le conseil municipal de la commune de ROUSSIEUX régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur GIREN Didier maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame VOLLE Christiane doyenne d'âge.

Etaient présents : GIREN Didier, VOLLE Christiane, DASSE Christophe, MOULINAS Séverine, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, FORET Sandrine, MILLOT Lucas

Secrétaire de séance : M. DASSE Christophe

#### Objet : Election du maire

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 7 suffrages exprimés pour

Le conseil municipal, par :

- 7 voix POUR
- 0 ABSTENTION
- 0 voix CONTRE

- ✓ ELIT **Monsieur GIREN Didier** maire de la commune de ROUSSIEUX
- ✓ INSTALLE Monsieur GIREN Didier en qualité de maire de la commune de ROUSSIEUX
- ✓ AUTORISE Monsieur GIREN Didier à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 22 mars 2026

Le Maire, Didier GIREN



**Didier GIREN**  
Maire  
23 mars 2026